

DECLARATION de CONFORMITE CE

Le fabricant: Sentera Europa NV
Duitslandstraat 9
BE-9140 Temse

Tél. +32 3 771 36 51
info@sentera.eu

Déclare sous notre seule responsabilité que les produits:

PDM-8-MB - Alimentations mobiles Modbus et répéteurs.

Lorsqu'ils sont installés, entretenus et utilisés dans des applications pour lesquelles ils ont été conçus et conformément aux normes d'installation et aux instructions du fabricant, respectent les directives de la législation d'harmonisation pertinente de l'Union européenne, le cas échéant:

Directive Basse Tension 2014/35/EU

- EN 60335-1:2012 Appareils électriques pour usage domestique et analogues - Sécurité - Partie 1: Exigences générales - Amendement A11:2014 et AC: 2014 à la norme EN 60335-1:2012.
- EN 61558-1:2005 Sécurité et transformateurs de puissance, alimentations électriques, réacteurs et produits similaires - Partie 1: Exigences générales et essais - Amendement AC: 2006 et A1: 2009 à la norme EN 61558-1:2005.

Directive compatibilité électromagnétique (CEM) Directive 2014/30/EU


- EN 61000-6-2:2005 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-2: Normes génériques - Immunité pour environnements industriels - Amendement AC: 2005 à la norme EN 61000-6-2:2005.
- EN 61000-6-3:2007 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-3: Normes génériques - Norme d'émission pour les environnements résidentiels, commerciaux et légers industriels - Amendement A1:2011 et AC: 2012 à la norme EN 61000-6-3:2007.
- EN 60730-1:2011 Contrôles automatiques pour usage domestique et analogues - Partie 1 : Exigences générales.

- Directive WEEE (DEEE) 2012/19/EU** – Déchets d'équipements électriques et électroniques
– Limitation de l'utilisation de certaines substances
- Directive RoHs (LdSD) 2011/65/EU** dangereuses dans les équipements électrique

Les produits doivent être installés et entretenus uniquement par du personnel qualifié, conformément aux réglementations locales. Cette déclaration n'est valable que lorsque les dispositifs sont utilisés et installés selon les instructions de montage du produit. Les produits, assemblages ou sous-ensembles couverts par cette Déclaration de Conformité ne doivent pas être mis en service tant que la machine dans laquelle ils sont incorporés n'a pas été déclarée conforme aux dispositions de(s) Directive(s) applicable(s). Cette déclaration n'est nécessaire que lorsque le produit doit être incorporé dans une machine ou un système (par exemple, un composant de sécurité). La marque de CE est fixée.

Le marquage CE est apposé.

Date d'émission: 14 novembre 2016
Lieu d'émission: Temse, Belgium



Jos Raskin
Directeur Général Exécutif